

■ **Aminata Sylla Etter**, à Genève, CH-660-2006000-0, exploitation d'un restaurant à l'enseigne 'La Dogon' (FOSC du 09.10.2000, p. 6892). La procuration de Beeri Willy est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Borcard Béat, de Vandoeuvres, à Chêne-Bourg.
Journal no 13193 du 09.11.2004
(02542916 / CH-660.2.006.000-0)